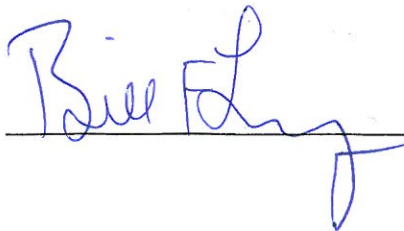


États financiers de

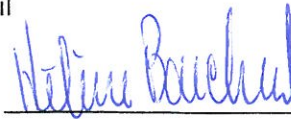
## Gestion provinciale Itée

Le 31 mars 2015

Approuvé par le conseil



Directeur



Directeur

Suite 102  
Priestman Centre  
565 Priestman Street  
Fredericton  
New Brunswick  
E3B 5X8

Tel (506) 458-8727  
Fax (506) 450-3777  
E-mail tsdfr@tsdca.com

---

**TEED  
SAUNDERS  
DOYLE & CO.**

---

**Chartered Professional Accountants**

An Independent Member of  
DFK Canada Inc. and DFK International

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux Président et conseil d'administration de Gestion provinciale ltée

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Gestion provinciale ltée, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015, et les états des résultats, de l'évolution de la dette nette, de l'évolution du déficit accumulé et flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la Direction pour les États Financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables du Canada pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Gestion provinciale ltée au 31 mars 2015, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables du Canada pour le secteur public.

*Teed Saunders Doyle & Co.*

Fredericton, Nouveau-Brunswick  
le 15 septembre 2015

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

#### Fredericton Partners

Brian J. Saunders      Jeffrey E. Saunders  
John H. Landry      Kenneth H. Kyle  
T.J. Smith



#### Saint John Partners

Andrew P. Logan      Peter L. Logan  
Jean-Marc Poirier

**Gestion provinciale ltée**  
**État de la situation financière**  
**au 31 mars 2015**

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>Actif financier</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 251 431	336 755
Comptes débiteurs	308 453	364 185
Projets de développement industriel (note 3)		
Prêts aux sociétés clientes	3 791 667	4 244 823
Placement en actions	3 049	2 450 433
Moins : provision pour pertes	(291 700)	(2 841 895)
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>6 062 900</b>	<b>4 554 301</b>
<b>Passif</b>		
Comptes créditeurs et charges à payer	1 448 404	84 414
TVH à payer	22 339	2 627
Passif environnemental (note 4)	5 500 000	6 450 000
Montant dû à la province du Nouveau-Brunswick (note 5)	11 450 758	11 918 205
<b>Total du passif</b>	<b>18 421 501</b>	<b>18 455 246</b>
<b>Dette nette</b>	<b>(12 358 601)</b>	<b>(13 900 945)</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Autorisées		
599 actions ordinaires d'une valeur nominale de 10 \$ chacune		
Émises		
500 actions ordinaires	5 000	5 000
<b>Actifs non financiers</b>		
Immobilisations corporelles (note 6)	4 399 834	4 605 834
Frais payés d'avance	1 153	1 049
	4 400 987	4 606 883
<b>Déficit accumulé</b>	<b>(7 962 614)</b>	<b>(9 299 062)</b>
Passif éventuel (note 7)		

*Les notes afférentes aux états financiers en font partie intégrante.*

---

**Gestion provinciale ltée****État des résultats****pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015**

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>Recettes</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Contributions provinciales	918 238	1 373 462
Commission de garantie	-	154 953
Recettes diverses	83 890	178 110
Recettes de location	1 581 257	1 049 123
Recettes d'intérêts	114 093	137 664
	<hr/> 2 697 478	<hr/> 2 893 312
<b>Charges</b>		
Subventions de développement	1 000 000	1 000 000
Charges diverses	73 274	117 860
Charges d'exploitation (note 8)	781 332	665 976
Dévaluation du bâtiment et terrains	-	2 133 200
Assainissement de l'environnement	(701 714)	4 850 000
Créances douteuses	(84 811)	373 462
Amortissement	206 000	103 000
Honoraires	30 350	7 500
Divers	56 599	12 556
	<hr/> 1 361 030	<hr/> 9 263 554
<b>Excédent (Déficit) annuel</b>	<b>1 336 448</b>	<b>(6 370 242)</b>

---

*Les notes afférentes aux états financiers en font partie intégrante.*

---

**Gestion provinciale ltée****État de l'évolution de la dette nette****pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015**

	2015	2014
	\$	\$
<b>Dette nette, au début de l'exercice</b>	(13 900 945)	(7 454 210)
Excédent (Déficit) annuel	1 336 448	(6 370 242)
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(2 327 669)
Disposition d'immobilisations corporelles	-	4 600
Amortissement des immobilisations corporelles	206 000	103 000
Dévaluation du bâtiment et terrains	-	2 133 200
Variation nette des frais payés d'avance	(104)	10 376
<b>Augmentation (Diminution) de la dette nette</b>	<u>1 542 344</u>	<u>(6 446 735)</u>
<b>Dette nette, à la fin de l'exercice</b>	<b>(12 358 601)</b>	<b>(13 900 945)</b>

*Les notes afférentes aux états financiers en font partie intégrante.*

---

**Gestion provinciale ltée****État de l'évolution du (déficit) accumulé****pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015**

	2015	2014
	\$	\$
<b>Déficit accumulé, au début de l'exercice</b>	(9 299 062)	(2 928 820)
Excédent (Déficit) annuel	1 336 448	(6 370 242)
<b>Déficit accumulé, à la fin de l'exercice</b>	<b>(7 962 614)</b>	<b>(9 299 062)</b>

*Les notes afférentes aux états financiers en font partie intégrante.*

**Gestion provinciale Ltée**  
**État des flux de trésorerie**

**pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015**

	2015	2014
	\$	\$
<b>Activités d'exploitation</b>		
Excédent (Déficit) annuel	1 336 448	(6 370 242)
Postes n'exigeant pas de déboursés :		
Recettes d'intérêts sur prêts assortis de conditions avantageuses	(64 843)	(136 364)
(Diminution) Augmentation de la provision pour pertes	(2 550 195)	373 462
Changements aux éléments hors trésorerie		
Dévaluation du bâtiment et terrains	-	2 133 200
Amortissement des immobilisations corporelles	206 000	103 000
Fonds de roulement (note 9)	489 330	3 417 498
	<b>(583 260)</b>	<b>(479 446)</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Remboursement de prêt	499 999	541 667
Pardon de prêt	18 000	-
Investissement en actions écrire	2 447 384	-
	<b>2 965 383</b>	<b>541 667</b>
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Produits de la vente d'immobilisations	-	4 600
Acquisition d'immobilisations	-	(2 327 669)
	-	<b>(2 323 069)</b>
<b>Activités de financement</b>		
(Diminution) Augmentation du montant dû à la province du Nouveau-Brunswick	(467,447)	2 084 871
	<b>(467,447)</b>	<b>2 084 871</b>
Augmentation (Diminution) nette de la trésorerie	1 914 676	(175 977)
Solde de trésorerie, au début de l'exercice	336 755	512 732
<b>Solde de trésorerie, à la fin de l'exercice</b>	<b>2 251 431</b>	<b>336 755</b>

*Les notes afférentes aux états financiers en font partie intégrante.*

# Gestion provinciale ltée

## Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2015

### 1. Description des activités et dépendance économique

Gestion provinciale ltée (la « Société ») a été constituée en 1973, en vertu de la *Loi sur les compagnies* de la Province du Nouveau-Brunswick, et s'est ensuite enregistrée en vertu de la *Loi sur les corporations commerciales*. La Société est une propriété exclusive de la Province du Nouveau-Brunswick (la « Province ») et elle est responsable de l'administration d'investissements dans des projets de développement industriel. La Province fournit le financement des projets approuvés et elle est responsable du règlement de toute garantie. L'administration des affaires de la Société est assurée par les employés de la Province sous la direction du conseil d'administration de la Société. Tous les coûts relatifs à ces employés sont pris en charge par la Province et ne sont pas constatés dans les présents états financiers. La Société est exemptée de l'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)d) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada.

Le 31 mars 2015 les directeurs du conseil d'administration ont signé une résolution autorisant le transfert des actions à la Société de développement régional.

### 2. Résumé des conventions comptables importantes

La direction a préparé les présents états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP). Les principales conventions comptables utilisées sont les suivantes :

#### *Classement des actifs*

Les actifs sont classés comme des actifs financiers ou non financiers. Les actifs financiers peuvent servir à couvrir les passifs existants ou à financer des activités futures et ils ne doivent pas être utilisés dans le cours normal des activités. Les actifs non financiers sont des actifs acquis, construits ou développés qui ne servent pas normalement à couvrir les passifs existants, mais servent plutôt à offrir des services gouvernementaux. Ils peuvent être consommés dans le cours normal des activités et ils ne doivent pas être revendus. Les actifs non financiers incluent les frais payés d'avance, le stock et les immobilisations corporelles.

#### *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La trésorerie et les équivalents de trésorerie englobent l'encaisse détenue dans un établissement financier.

#### *Projets de développement industriel – prêts aux sociétés clientes*

Les prêts aux sociétés clientes sont initialement comptabilisés au prix coûtant et déclarés au moindre du coût et de la valeur recouvrable nette au moyen d'une provision pour moins-value. L'intérêt non perçu sur les prêts émis par la Société est imputé à l'exercice pendant lequel lesdits prêts ont été consentis et il est amorti dans les recettes au cours de la durée des prêts.

#### *Projets de développement industriel – placement en actions*

Le placement en actions de la Société est comptabilisé au prix coûtant. Lorsqu'un placement subit une moins-value durable, sa valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value. Cette réduction n'est pas reprise s'il se trouve que le placement remonte par la suite.

La Société conserve une provision pour pertes d'investissement afin de constater les pertes éventuelles liées aux projets de développement industriel, lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

# Gestion provinciale ltée

## Notes afférentes aux états financiers

### Le 31 mars 2015

Conformément à la décision 74-57 du Conseil du Trésor, les pertes découlant des investissements financés par des avances de la Province sont assumées par cette dernière au moyen d'une réduction de la dette à long terme de la Société. À la suite de cette prise en charge par la Province, toute perte enregistrée à titre de charge par la Société est contrebalancée par un recouvrement de la part de la Province.

#### *Subventions de développement*

Les subventions de développement sont imputées à l'exploitation et recouvrées par la Province.

#### *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles, bien qu'elles soient évaluées à des fins d'utilisation finale, sont comptabilisées au prix coûtant moins l'amortissement accumulé. La valeur des immobilisations corporelles est réduite lorsque les conditions indiquent qu'elles ne contribuent plus à la capacité de la Société d'offrir des services, ou lorsque la valeur des avantages économiques futurs liés à ces immobilisations est inférieure à leur valeur comptable nette. Toute réduction de valeur est comptabilisée comme une charge dans l'état des résultats.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au prix coûtant et amorties selon la méthode linéaire pendant leur durée de vie utile estimative.

#### *Comptabilité d'exercice*

Les recettes et les charges sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité d'exercice. Cette méthode consiste à constater les recettes au cours de l'exercice où ont lieu les faits auxquels elles se rapportent, elles sont gagnées et mesurables; les charges sont constatées au cours de l'exercice où les transactions ont lieu, les ressources sont consommées et mesurables.

#### *Contributions de la Province et recettes*

Les contributions de la Province et les commissions de garantie sont enregistrées lorsqu'elles sont gagnées. Les recettes d'intérêt sont enregistrées selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les recouvrements de contribution sont enregistrés à la réalisation.

#### *Incertitude relative à la mesure*

La préparation d'états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction de la Société fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants constatés des actifs et des passifs et sur les renseignements présentés sur les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants constatés des recettes et des charges au cours des périodes visées. Les principales estimations se rapportent à l'évaluation des prêts aux sociétés clientes et de leurs actions, de la juste valeur de l'actif net acquis dans les regroupements d'entreprises et du passif environnemental. Il est possible que les résultats réels diffèrent des meilleures estimations de la direction, au fur et à mesure que d'autres renseignements deviendront disponibles.

#### *Paiements de transfert*

Les paiements de transfert sont des transferts d'argent à un organisme sans que la Société obtienne directement des biens ou des services en retour (p. ex. : des subventions).

Les paiements de transfert sont comptabilisés comme charges dans les états financiers de la Société pendant la période où l'événement nécessitant un transfert s'est produit, pourvu que ledit transfert soit autorisé et que les critères d'admissibilité aient été satisfaits.



# Gestion provinciale ltée

## Notes afférentes aux états financiers

### Le 31 mars 2015

#### 3. Projets de développement industriel – Prêts et actions

	Prêts	Actions	31 mars 2015	31 mars 2014
Prêts et investissements	3 791 667 \$	3 049 \$	3 794 716 \$	6 695 256 \$
Moins : provision pour pertes	291 700	-	291 700	2 841 895
	<u>3 499 967 \$</u>	<u>3 049 \$</u>	<u>3 503 016 \$</u>	<u>3 853 361 \$</u>

Une provision générale a également été affectée à des comptes sans provision sous l'hypothèse que les éléments de risque peuvent en fait être présents, mais inconnus de la direction jusqu'à une période future.

#### 4. Passif environnemental

Un certain nombre de lieux sur des biens de GPL dans la région de la Miramichi et des environs posent des problèmes d'assainissement de l'environnement. Les problèmes environnementaux à ces lieux ont trait à l'exploitation de sites industriels, de lagunes et de décharges. Tous ces lieux sont à diverses étapes dans les processus requis pour régler les problèmes environnementaux. L'estimation cumulative fut ajustée à 5,5 millions en coûts d'assainissement. Cette estimation a été avancée par un comité d'ingénieurs et de professionnels du gouvernement qui travaillent aux projets d'assainissement. Le comité d'ingénierie s'occupant des lieux poursuit son travail et a lancé des appels de propositions pour les premières étapes des travaux de nettoyage de ces lieux.

#### 5. Montant dû à la province du Nouveau-Brunswick

Le montant à payer à la province du Nouveau-Brunswick représente les avances sans intérêt de la Province qui doivent être remboursées à partir du recouvrement des sommes investies dans des projets de développement industriel. Toutes les pertes résultant d'investissements financés par cette dette réduisent le montant à rembourser. La provision pour pertes liées aux projets de développement industriel est comptabilisée lorsqu'un prêt en cours est jugé irrécouvrable et, par conséquent, la provision pour le montant à payer à la province du Nouveau-Brunswick est aussi corrigée.

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Solde d'ouverture	14 710 098 \$	12 323 765 \$
Augmentation	-	3 000 000
Remboursement	(549 209)	(541 667)
Remise de dette	(2 418 433)	(72 000)
Solde de clôture	<u>11 742 456 \$</u>	<u>14 710 098 \$</u>

# Gestion provinciale ltée

## Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2015

Les renseignements sur la provision pour pertes liées aux projets de développement industriel sont les suivants :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Solde, au début de l'exercice	2 791 893 \$	2 490 431 \$
Augmentation (diminution) au cours de l'exercice	(2 500 195)	301 462
	<hr/> 291 698	<hr/> 2 791 893
<b>Montant net</b>	<b>11 450 758 \$</b>	<b>11 918 205 \$</b>

### 6. Immobilisations corporelles

Coût	Terrain	Bâtiment	Location de bâtiment	Total 2015	Total 2014
Solde d'ouverture	339 000 \$	250 000 \$	4 016 834 \$	4 605 834 \$	4 518 965 \$
Acquisitions	-	-	-	-	2 327 669
Disposition	-	-	-	-	(4 600)
Réduction de valeur / dévaluation	-	-	-	-	(2 133 200)
Solde de clôture	339 000 \$	250 000 \$	4 016 834 \$	4 605 834 \$	4 708 834 \$
Moins : Amortissement accumulé	-	-	206 000	206 000	103 000
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>339 000 \$</b>	<b>250 000 \$</b>	<b>3 810 834 \$</b>	<b>4 399 834 \$</b>	<b>4 605 834 \$</b>

Le bâtiment de location est amorti selon la méthode linéaire sur une période de 20 ans.

### 7. Passif éventuel

Au 31 mars 2015, la Société disposait d'une garantie de prêt en cours. En vertu de l'entente, le montant garanti ne doit pas dépasser 7 500 000 \$. Le passif éventuel au titre de cette garantie s'élevait à 7 500 000 \$ au 31 mars 2015 (à 9 976 410 \$ en 2014). Toutes pertes éventuelles seront assumées par la province du Nouveau-Brunswick.

La Société pourrait faire l'objet d'un litige dans le cadre de ses activités. Selon l'évaluation de la direction, il n'existe aucun risque de pertes importantes et elle n'a donc pas prévu de provision pour pertes dans les états financiers.

# Gestion provinciale ltée

## Notes afférentes aux états financiers

### Le 31 mars 2015

#### 8. Charges d'exploitation

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Sécurité	2 970 \$	110 665 \$
Impôts fonciers	251 405	215 174
Services publics	291 377	141 579
Services de gestion	74 750	73 017
Réparations et entretien	152 249	111 888
Assurance	4 509	9 408
Frais environnementaux	4 072	4 245
	781 332 \$	665 976 \$

#### 9. Changements aux éléments hors trésorerie – fonds de roulement

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Comptes débiteurs	55 732 \$	(110 871) \$
Frais payés d'avance	(104)	10 376
Comptes créditeurs et charges à payer	1 383 702	(1 332 007)
Passif environnemental	(950 000)	4 850 000
	489 330 \$	3 417 498 \$

#### 10. Instruments financiers

Les instruments financiers englobent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les comptes débiteurs, les prêts aux sociétés clientes, le placement en actions, le montant à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick, les comptes créditeurs et les charges à payer, TVH à payer et le montant à payer à la province du Nouveau-Brunswick.

Les instruments financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux obligations et droits contractuels de l'instrument financier.

Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés aux actifs financiers ont expiré ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages liés aux droits de propriété. Ils peuvent également être décomptabilisés lorsque l'obligation contractuelle a été acquittée, résiliée ou est arrivée à expiration.

La Société désigne ses instruments financiers comme suit :

- a) La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont mesurés selon leur juste valeur. On présume que la juste valeur correspond à la valeur comptable, qui est le coût historique.
- b) Les comptes débiteurs, les prêts aux sociétés clientes, le placement en actions, le montant à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick, les comptes créditeurs et charges à payer, TVH à payer et le montant à payer à la province du Nouveau-Brunswick sont mesurés selon le coût.

# Gestion provinciale ltée

## Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2015

La direction est d'avis que ces instruments financiers n'exposent pas la Société à d'importants risques liés aux taux d'intérêt ou de change.

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier ne s'acquitte pas de l'une de ses obligations et fasse subir une perte financière à l'autre partie. La Société gère ce risque en ayant recours à des procédures d'approbation de crédit pour les prêts de développement industriel et en effectuant une surveillance des paiements des débiteurs. Au 31 mars 2015, le risque de crédit maximal de la Société correspondait au projet de développement industriel – solde des prêts aux sociétés clientes de 3 791 667 \$.

Étant donné la nature à court terme de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des comptes débiteurs, des comptes créditeurs et des charges à payer, de la TVH à payer, on présume que la juste valeur représente la valeur comptable qui est le coût historique.

### 11. Dépendance économique

La Société dépend économiquement de la province du Nouveau-Brunswick pour le financement des projets approuvés et le règlement des garanties. Au cours de la période examinée, la Société a reçu de la province du Nouveau-Brunswick des contributions de 1 000 000 \$ pour des projets de développement.

Certains services sont fournis à la Société par des ministères de la province du Nouveau-Brunswick dans le cours normal des activités et ils sont comptabilisés dans les présents états financiers. Les services les plus importants concernent des charges de 236 026 \$ pour des projets d'assainissement de l'environnement. Ces charges sont constatées selon la valeur de l'échange.

### 12. Événement postérieur

À compter du 9 avril 2015, la Société a effectué la cession d'un prêt d'une valeur comptable de 3 791 667 \$ à Opportunités Nouveau-Brunswick.